

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 FEVRIER 2023

N°D-2023-02-03

**Demande Subvention
Fonds Verts pour la
rénovation thermique de
l'école**

Le 20 Février 2023, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 Février 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mesdames : BELLON S., CECCHINI C., FELLON F., MENSE M., PEREIRA S., VANEL M.,
Messieurs : EVEN P., HENAREJOS F., MASSEL A., POUCEL A.,
Absents excusés : BLANC P.,
Absents: CORNAND JB, CASTANO C., POIMBOEUF J.,
Procurations : BLANC P. a donné procuration à EVEN P.,
Secrétaire de séance : FELLON François

Madame la Maire explique que l'Etat a débloqué une enveloppe de 2 milliards d'euros afin d'aider les collectivités leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Un des axes est de renforcer la performance environnementale : rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

La commune a lancé une étude pour la rénovation thermique de l'école a été lancée et des demandes de subventions ont déjà été faites dans le cadre de la DSIL et du Conseil Régional pour les huisseries et l'isolation des plafonds pour une enveloppe de 210.690€ de travaux. L'état nous a déjà alloué dans le cadre de la DSIL pour un montant de 73.741 € et nous sommes toujours dans l'attente de la Région pour un montant de 73.741€.

Afin de compléter les aides, Madame la Maire propose de solliciter le Fonds Verts sur les travaux d'huissierie, l'isolation des plafonds mais aussi sur l'isolation extérieure des murs. L'enveloppe globale de ces travaux est de 393.742,36 € l'aide solliciter est de 133.131,89 e soit 33,80 %.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Nature des dépenses	Montant (HT)	Taux (%)	Ressources	Montant (HT)	Taux (%) (*)
HUISSERIES	74 520,00 €	18,92%	DSIL	73 741,00 €	18,73%
ISOLATION EXTERIEURE DES MURS	137 241,00 €	34,85%	FONDS VERT	133 131,89 €	33,80%
ISOLATION DES PLAFONDS	145 686,60 €	37,00%	S/total aides publiques Etat (HT)	206 872,89 €	52,53%
REGULATION	500,00 €	0,13%	C.D.S.T.	34 380,00 €	8,74%
HONORAIRES	35 794,76 €	9,10%	CONSEIL REGIONAL PACA	73 741,00 €	18,73%
		%		€	%
		%	S/total autres aides publiques (HT)	108 121,00 €	27,47%
		%	Autofinancement	78 748,47 €	20,00%
		%		€	%
		%	S/total autofinancement (HT)	78 748,47 €	20,00%
COÛT TOTAL PREVISIONNEL (€ HT)	393 742,36 €	100,00%	TOTAL RESSOURCES PREVISIONNELLES (HT)	393 742,36 €	100,00%

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré :

- Sollicite l'aide au titre du Fonds Verts 2023 pour la réalisation des travaux cités ci-dessus, soit une aide de 133.131,89 €
- Approuve le plan de financement prévisionnel

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.



La Maire
Sylvie PEREIRA



Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20230221-D-2023-02-03-DE
Date de réception préfecture : 21/02/2023